

L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION EN QUESTION

de l'échec scolaire à l'opération quatre cents cadres

En 1988, lors des réunions préliminaires à la signature des Accords de Matignon, il a été pris acte des déséquilibres en matière d'emploi existant entre les différentes ethnies du territoire et du fait que fort peu de postes qualifiés ou hautement qualifiés étaient occupés par des salariés d'origine mélanésienne : à cette date en effet, seule une vingtaine d'entre eux pouvait se prévaloir du statut de cadre. Étaient alors en fonction un juge, un professeur certifié, trois ingénieurs, un médecin, quatre cadres supérieurs de l'administration et quelques techniciens supérieurs, pour une population de 74 000 personnes environ. Les inégalités d'insertion professionnelle, particulièrement marquées entre Européens et Kanak, renvoient de fait à des disparités enregistrées dès les premières étapes de la scolarité. Cette situation, repérée et analysée dans les années quatre-vingt dans des travaux tels que ceux de KOHLER et de PILLON (1982) et de KOHLER et de WACQUANT (1985), est l'aboutissement d'un processus de scolarisation du milieu mélanésien qui, faiblement développé aux premiers temps de la colonisation, débouche par la suite sur une scolarisation étendue mais dont les élèves mélanésiens sont peu nombreux à atteindre le terme.

La scolarisation des élèves mélanésiens et ses limites ¹

L'arrière-plan historique

Les premières tentatives de scolarisation des populations mélanésiennes furent menées dans des conditions matérielles souvent précaires ; elles furent le fait des missionnaires aidés des moniteurs et des catéchistes

1. Une partie des données présentées ici sont tirées d'une recherche effectuée par Charles WASHETINE (1991) pour l'obtention d'un Diplôme d'études approfondies.

formés dans les premières écoles indigènes. Cet enseignement confessionnel connut un succès d'autant plus grand parmi les populations autochtones, qu'il recrutait ses personnels en leur sein et qu'il se montrait, dès le départ, favorable aux langues locales. À l'instar de KOHLER et de PILLON (1982 : 31), on peut supposer que l'emprise missionnaire était d'autant plus grande qu'elle diffusait, en marge des matières scolaires, « *une doctrine chrétienne qui représentait l'unique idéologie organisée susceptible d'amener les populations autochtones à intérioriser leur soumission* » et à se recomposer dans un contexte politique et social profondément bouleversé.

Pour des raisons sans doute proches, l'État s'intéressa lui aussi à la scolarisation des Kanak. Suivant la décision du 24 mai 1860, la première école publique destinée à ces derniers fut ouverte en 1863 ; mais il fallut attendre le début du xx^e siècle pour que des efforts plus conséquents fussent menés en ce domaine. Entre-temps en effet, la découverte d'importants gisements de minerais sur la Grande-Terre, ainsi que les perspectives de profit offertes par les marchés internationaux confrontèrent le pouvoir colonial aux problèmes de main-d'œuvre pour l'extraction, le transport et le traitement des produits. Le secteur minier prenant une place de plus en plus importante, l'État français se proposait, suivant en cela le gouverneur Guillaïn, « *d'approprier les jeunes canaques aux industries nouvelles les plus utiles dans une société naissante* ».

La scolarisation des Kanak ne fut cependant ni rapide, ni massive. En 1903, on dénombrait six écoles laïques autochtones d'enseignement primaire pour un corps-enseignant d'un instituteur et de cinq moniteurs, contre 25 écoles laïques réservées aux Européens et servies par 40 instituteurs. En 1948, le nombre d'écoles s'élevait à 44 en secteur public, et à 62 en secteur privé (37 catholiques et 25 protestantes), soit un total de 106 écoles ; 66 % des 5 262 élèves autochtones recensés cette année-là étaient scolarisés dans le secteur privé et le reste dans le public. Ce ne fut qu'en 1957, sous le statut de la Loi cadre, soit 80 ans après la mise en place du premier collège à Nouméa, que l'enseignement secondaire s'ouvrit aux enfants mélanésiens. Cette année-là, les Kanak comptaient pour 15 % des effectifs de l'école publique, taux qui passa à 38 % en 1966 avant de redescendre à 32 % en 1977. Entre 1979 et 1989, la population scolaire du territoire s'accrut de près de 20 % pour avoisiner les 55 000 élèves : plus de 51 % de ceux-ci étaient mélanésiens ².

2. Source : Vice-rectorat.

L'élimination progressive des élèves kanak au cours de la scolarité : un phénomène ethnique ou social ?

Avec la prolongation de la scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, tous les élèves mélanésiens accèdent à l'enseignement secondaire, et les écarts de réussite entre les ethnies débouchent sur de nouveaux parcours scolaires marqués par les différentes orientations retenues au cours ou au terme du secondaire. À l'issue de la sixième, une bonne proportion des élèves mélanésiens, âgés d'au moins 14 ans, est réorientée vers les Maisons familiales rurales ou vers d'autres structures qui consacrent la fin de la scolarité. La désagrégation des effectifs est plus importante encore à la suite de la classe de cinquième : les élèves qui ne sont pas jugés aptes à poursuivre le cycle long sont dirigés vers les lycées professionnels ou vers l'apprentissage, lorsqu'ils ne sont pas lancés dans la vie active. Les effectifs des Mélanésiens qui restent dans le cursus scolaire long ne représentent plus, dès lors, que le dixième de ceux des classes de sixième ; à la fin des années quatre-vingt, seuls 4,2 % de ceux qui avaient été admis au cours préparatoire obtenaient le baccalauréat, alors que ce taux était de plus de 28 % pour les enfants européens. Cette situation représentait toutefois un progrès notable par rapport à celle qui prévalait auparavant, car le premier succès d'un élève mélanésien au baccalauréat ne fut enregistré qu'en 1962 : près de trente ans plus tard, l'on compte au total plus d'un millier de bacheliers mélanésiens. Néanmoins, si plus de 200 élèves mélanésiens présentent chaque année leur baccalauréat, il n'en demeure pas moins que le nombre d'élèves européens candidats au baccalauréat est, bon an, mal an, deux à trois fois supérieur pour une population d'origine sensiblement inférieure (figure 1). Comme le montraient KOHLER et WACQUANT (1985 : 37), l'inégalité des chances est cumulée, l'écart entre les ethnies se creusant au fur et à mesure de l'ascension scolaire, et les Mélanésiens étant éliminés de façon « *d'autant plus complète que les titres scolaires auxquels [ils] prétendent sont plus valorisés* ».

Les causes supposées de tels écarts font l'objet de deux approches relevant, pour la première, des facteurs ethniques et culturels et, pour la seconde, des critères socio-économiques et des divisions sociales. Quoique l'une et l'autre approches soient ici présentées séparément, il est à remarquer qu'en Nouvelle-Calédonie comme ailleurs, les divisions ethniques et sociales se recouvrent plus ou moins largement.

Les tenants des approches « ethniques »³ de l'échec scolaire en énumèrent les causes de façon d'autant plus lancinante que ces dernières appa-

3. Nous tentons de rendre compte d'une vision communément répandue qui attribue des caractéristiques uniformes aux membres de l'ethnie mélanésienne.

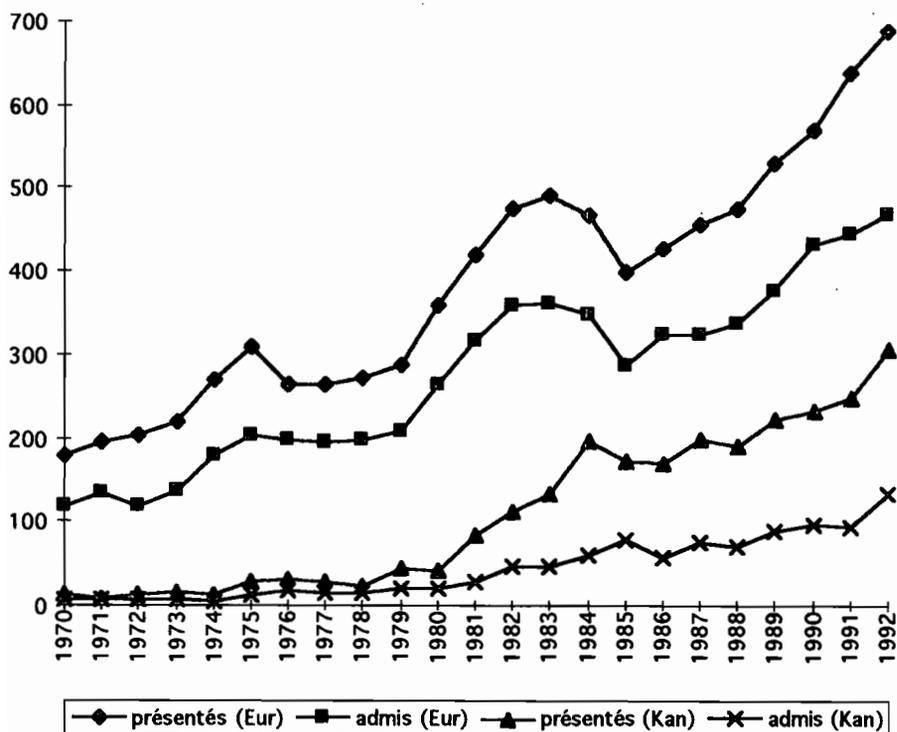


FIGURE 1. — Candidatures et admissions des Kanak et des Européens au baccalauréat entre 1970 et 1992 (Source : vice-rectorat).

raissent, de par leur nature, comme des fatalités : la pratique des langues vernaculaires engendrerait un handicap dans l'apprentissage du français, et les passages de « l'oralité » à « l'écriture », des valeurs communautaires à l'individualisme ou de « la société traditionnelle » à un modèle social occidental fourniraient autant d'explications à l'échec scolaire. Du même registre relèvent les constats d'une incompatibilité entre deux modèles sociaux, l'un où le savoir ne s'acquiert qu'avec l'âge et le statut, et l'autre où ce dernier relève de l'école et d'un apprentissage précoce : le retard scolaire fréquemment constaté chez les élèves mélanésiens ⁴ ne serait ainsi que la conséquence d'une maturité plus tardive des jeunes Océaniens...

Le déterminisme ethnique qui est encore largement dominant dans les esprits traduit souvent une vision assez négative des élèves mélanésiens.

4. Les *Nouvelles Calédoniennes* du 20/2/95 indiquent qu'un élève mélanésien sur deux aurait, au cours préparatoire, l'âge considéré comme normal et que cette proportion passerait à un sur dix en classe de 3^e.

« “ *Ahu, Monsieur : fatigué* ”, c'est la réponse que donnent les bacheliers kanak lorsqu'on leur demande ce qu'il feront après le bac. Ils n'ont pas envie de continuer, épuisés qu'ils sont par l'effort de s'adapter constamment à un système de pensée qui leur est complètement étranger » ⁵. De tels points de vue supposent *a contrario* qu'avec un certain effort, l'adaptation au système scolaire est possible ; elle peut même être facilitée si, de son côté, l'école va au devant des Mélanésiens en leur proposant une « pédagogie adaptée ». Telle est l'option retenue par le ministère de l'Éducation qui multiplie depuis quelques années les textes préconisant une ouverture sur les spécificités culturelles mélanésiennes (VICE-RECTORAT, 1990) ⁶. Les résultats de telles réformes apparaissent cependant mitigés car, si les effectifs des bacheliers kanak augmentent de façon conséquente — à l'image d'ailleurs de la population dont ils sont issus —, les taux de réussite au baccalauréat ne dénotent pas une amélioration constante (figure 2). En outre les taux de réussite aux examens sont des indicateurs imparfaits car ils conduisent à « *sous-estimer les différentiels d'échec puisqu'ils se réfèrent à des populations scolaires qui sont elles-mêmes le fruit d'une sélection et d'une élimination inégales* » (KOHLER et WACQUANT, 1985 : 24).

Prenant le contre-pied de ces hypothèses ethniques, Kohler et Wacquant (1985 : 24) désignent l'argument linguistique comme un parfait syllogisme : « *les Mélanésiens réussissent d'autant plus à l'école qu'ils parlent bien le français, ils parlent d'autant plus français qu'ils réussissent bien à l'école* » ; en outre, les Asiatiques, *a priori* également pénalisés par la langue, présentent les taux de réussite scolaire les plus élevés (*id.* : 23). Pour ces auteurs, les facteurs d'échec ou de réussite seraient liés avant tout à l'appartenance sociale : « *qu'ils soient mélanésiens ou européens, les enfants issus des milieux culturellement privilégiés (enseignants, professions libérales, culturelles, scientifiques, cadres moyens et supérieurs) bénéficient d'un effet de dominance qui les protège d'une mise à l'écart précoce dans les voies de garage de l'appareil scolaire. Cet effet se retrouve aux divers paliers de l'enseignement, si bien que la composition sociale des candidats-bacheliers d'une ethnie donnée est inverse et symétrique de celle de l'ethnie dans son ensemble : blancs ou noirs, les enfants d'agriculteurs et d'ouvriers sont en nombre infime ; les fils et filles des classes aisées occupent une part grossièrement disproportionnée à leur poids dans la population d'âge correspondant* » (*id.* : 44-45). Ce phénomène expliquerait que les Mélanésiens, en majorité concentrés dans les catégories socio-économiques les moins avantagées, ne représentent qu'une très faible part des diplômés.

5. « Un grand débat sur culture et enseignement » ; Les *Nouvelles Calédoniennes*, 7/12/1993.

6. Notamment les conceptions relatives à l'espace et au temps.

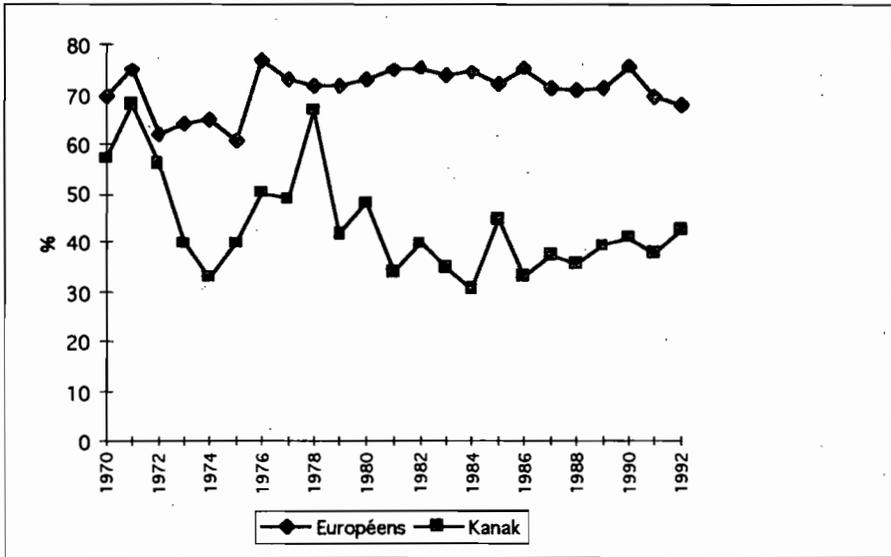


FIGURE 2. — Taux de réussite des Kanak et des Européens au baccalauréat entre 1970 et 1992 (Source : vice-rectorat)

Ce raisonnement amène à prendre en compte un aspect important du problème. Les catégories professionnelles dont il est question sont en effet totalement étrangères à la stratification sociale originelle des sociétés kanak ; en traitant de la place des Mélanésiens dans le système socio-économique dominant, l'on est amené à considérer, en fin de compte, leur degré d'adhésion aux valeurs et aux modes de pensée de la société occidentale. Les résultats scolaires seraient-ils la traduction littérale de l'intégration ou du rejet des valeurs imposées par une société encore jugée très « coloniale » ? La réponse est plus complexe. Il est vrai que la remise en cause des effets de l'institution scolaire apparut dans les années soixante-dix, avec l'émergence des premiers mouvements radicaux kanak ; mais, si les indépendantistes percevaient bien l'école comme un lieu d'acculturation et un instrument d'aliénation idéologique, celle-ci était aussi un point de passage nécessaire de la lutte visant à se faire une place sur la scène politique et à y réhabiliter leur culture : l'engagement scolaire et l'investissement de cette institution relevèrent d'abord d'une stratégie de conquête du pouvoir.

En réaction à une scolarisation aux résultats jugés inégalitaires, un projet d'école kanak a surgi au début des années quatre-vingt d'une réflexion entamée au sein de l'enseignement confessionnel. Cette école « en

pleine nature » et ouverte à tous, où l'enseignement — oral — était assuré dans la langue maternelle et dont les contenus étaient repensés en fonction des valeurs et des pratiques culturelles, avait pour ambition affichée de préparer l'enfant à son milieu, à une « *société de partage* » et à la « *vie communautaire* » ; les principes de cet enseignement ont été démontés par KOHLER et PILLON (1982) qui ont montré que les options préconisées n'étaient que le négatif de celles véhiculées par l'idéologie scolaire dominante. Avec les affrontements politiques des années quatre-vingt, ce projet s'est concrétisé par la mise en place d'un certain nombre d'écoles populaires kanak en rupture d'institutionnalisation ; elles se sont éteintes par la suite, mais leurs résultats ont été largement sujets à caution ⁷.

On aura compris qu'il n'est guère d'explication univoque à l'échec scolaire des élèves mélanésiens, notamment parce que ces derniers ne forment pas un ensemble homogène : c'est ainsi que les ressortissants des îles Loyauté et plus particulièrement ceux de Lifou ont de meilleurs taux de réussite scolaire ⁸. La fonction restructurante des Églises, le rôle crucial que ces dernières jouent dans l'éducation, ainsi que l'existence de réseaux de migrants loyaltiens sur Nouméa, où se concentrent les établissements scolaires, et notamment ceux du secondaire, ont vraisemblablement contribué à la formation de l'élite intellectuelle kanak contemporaine ; peut-être convient-il également d'y ajouter l'absence de colonisation foncière et, partant, le maintien d'une certaine intégrité territoriale et culturelle, alors que les systèmes sociaux précoloniaux des îles Loyauté pouvaient être assez différents de ceux de la Grande-Terre. À ceci s'ajoute l'absence de modèles consacrant la scolarisation comme l'une des voies de la réussite, sinon sociale, du moins économique et professionnelle, alors que la plupart des personnalités kanak qui ont émergé durant les dernières décennies relèvent de l'univers politique. Dans la mesure où le système scolaire aurait partie liée avec la reproduction économique et sociale, c'est la question de la place que les Mélanésiens peuvent espérer occuper dans la société calédonienne qui serait posée au travers de la réussite ou de l'échec scolaire des élèves de l'ethnie.

Vus les résultats de la scolarisation primaire et secondaire, le nombre de Mélanésiens terminant avec succès une formation supérieure ne peut être que des plus faibles : en 1991, seuls neuf des trois cents techniciens supérieurs formés à Nouméa relèvent de cette ethnie et à peine dix des soixante-quatorze étudiants mélanésiens qui ont entamé leurs études à l'Université française du Pacifique (qui s'est ouverte en 1987) sont passés

7. Cf. l'interview de Simon Loueckhote dans les *Nouvelles Hebdo*, 18 au 24/11/1993.

8. 66 % des bacheliers kanak sont originaires des îles Loyauté (ARREGHINI et WANIEZ, 1991).

en année supérieure (Mission formation, 1991)⁹. Les études supérieures poursuivies en France métropolitaine se soldent la plupart du temps par un échec en première ou en deuxième année et elles se concluent le plus souvent par l'obtention d'un D.E.U.G., qui est un diplôme peu prisé sur le marché du travail calédonien.

Le dispositif des Quatre cents cadres

L'État n'est assurément pas resté indifférent à cette situation. Dès la fin des années soixante-dix, ses interventions dans le secteur scolaire étaient motivées, comme l'indiquent KOHLER et PILLON (1982 : 23-24), par le danger potentiel que la marginalité des Mélanésiens était susceptible de représenter pour l'ordre établi. Pour autant, aucune politique significative de promotion des Mélanésiens ne fut mise en place. Il n'est dès lors guère étonnant de voir cette préoccupation réapparaître après une période de troubles et de violences au titre des « *conditions d'une paix durable* » dans les réunions préparatoires à la signature des Accords de Matignon en juin 1986. « *L'Etat impartial et au service de tous* » se proposait alors de « *jeter les bases d'une véritable politique de formation, afin de rattraper les retards et de corriger les déséquilibres que traduit la trop faible présence des Mélanésiens dans les différents secteurs d'activité du Territoire* ». Le dispositif, dont la rapidité de mise en place démontrait l'urgence, prévoyait de sélectionner des candidats et de les envoyer en France métropolitaine dans le cadre d'une opération de formation de quatre cents cadres : élément du dispositif de rééquilibrage, celle-ci a pour objectif d'amener 400 personnes, dont 80 % de Mélanésiens, au niveau bac +3. Cet effectif correspondait à 10 % des cadres en activité au moment de la signature des Accords.

L'Opération quatre cents cadres¹⁰ relève de la « Mission formation », cette dernière dépendant du Haut-commissariat de la République française en Nouvelle-Calédonie qui en assure le financement. Il lui a été donné quatre objectifs :

- identifier les futurs stagiaires et aider ceux-ci à faire le choix d'un projet de formation tenant compte de leurs aptitudes, de leurs vœux et des

9. Sur cette période, seuls deux diplômes de fin de seconde année universitaire (D.E.U.G.) ont été obtenus ; depuis, la situation s'est légèrement améliorée bien qu'elle reste préoccupante. Sur la période qui va de 1989 à 1994, les Mélanésiens ne représentent que 5 % des lauréats de l'U.F.P. ; leur taux de réussite est désormais de 21 %, alors que la réussite moyenne est de 39 % (Mission formation, 1995).

10. L'Opération quatre cents cadres découle de l'application d'un article des Accords de Matignon.

perspectives du marché du travail ; la fin de la formation devant être suivie d'une insertion professionnelle, le contact avec les employeurs est recherché ;

- préparer les stagiaires à leur séjour en métropole en les faisant bénéficier d'une remise à niveau ;
- financer et assurer le suivi des stagiaires lors de leur séjour, (le contact étant maintenu par des correspondants de l'opération établis, pour l'un à Paris, pour l'autre à Toulouse), et assurer leur encadrement lors des stages d'été effectués à Nouméa ;
- les accueillir à leur retour et les aider dans la recherche d'un emploi.

La première promotion, qui comprenait 60 personnes, a quitté la Nouvelle-Calédonie en 1989. Au 31 décembre 1995, 248 personnes avaient bénéficié du dispositif, les Kanak représentant 73 % d'entre elles, soit une proportion légèrement inférieure à l'objectif fixé. Les membres de la Province des îles comptent pour 71 % des stagiaires mélanésiens, mais cette sur-représentation des Loyaltiens est à-peu-près la même que celle que l'on observe pour l'obtention du baccalauréat. Le niveau des candidats a toutefois changé avec le déroulement de l'opération : en 1989 et 1990, 80 % de ceux-ci étaient titulaires du seul baccalauréat et une moitié d'entre eux avait déjà tenté sans succès de mener des études supérieures. Dans les dernières promotions, le nombre de bacheliers s'est accru mais la proportion de ceux qui avaient entrepris des études supérieures était moindre : les individus sélectionnés sont en effet de plus en plus jeunes, ce qui semble indiquer une raréfaction des candidatures.

Les premiers résultats de l'Opération quatre cents cadres

Le bilan de l'opération peut s'apprécier différemment selon les paramètres retenus : d'une façon globale, les objectifs initiaux seront probablement atteints et, à terme, environ 400 personnes, dont 75 % de Mélanésiens, auront reçu une formation complémentaire. Néanmoins, tous les parcours ne sont pas couronnés de succès. Sur les 248 candidats des promotions de 1989 à 1994, 65 % avaient obtenu un diplôme, mais le tiers d'entre eux seulement avait atteint le niveau bac +3 leur permettant de prétendre au statut de cadre. Si tous les stagiaires qui sont encore en formation reviennent avec un diplôme, 108 cadres auront été formés à partir de 248 stagiaires, soit un pourcentage de réussite de 44 %. Ainsi, trois ans avant la dernière promotion, plus de 150 cadres restent encore à former, ce qui, avec les taux de réussite observés, imposerait d'accroître de façon importante le volume des futures promotions.

Le bilan actuel est donc mitigé, positif au regard du rééquilibrage ethnique mais insuffisant en termes d'effectifs ¹¹. Il est vrai que le seul critère de l'obtention d'un diplôme ne rend pas justice à l'action entreprise : la formation acquise par les candidats, même non sanctionnée par un diplôme, débouche généralement sur une réorientation professionnelle vers un poste plus intéressant ou mieux rémunéré. À l'échelle territoriale, il convient, de même, de souligner que l'Opération quatre cents cadres participe à la recomposition du paysage professionnel en opérant un transfert de compétences des secteurs de l'enseignement et de l'administration — dans lesquels se recrutent massivement les stagiaires ou auxquels ils se destinaient jusque là — vers l'industrie et le secteur de la culture et de la communication ; l'opération apporte également une légère contribution au rééquilibrage économique entre composantes provinciales puisque les emplois occupés par les anciens stagiaires qui renvoient, le plus souvent, à autant de créations récentes, sont localisés, pour 23 % d'entre eux, dans les îles Loyauté et pour 19 % en Province nord.

Pour louable qu'il soit, l'effort de promotion de cadres ne débouchera pas sur un rééquilibrage entre les composantes ethniques et régionales du territoire s'il n'est pas également prêté attention à la formation de chefs d'entreprise mélanésiens : le dynamisme de l'économie calédonienne repose en effet largement sur la création de petites et moyennes entreprises, notamment dans les communes de l'intérieur ; or, les créations d'entreprises demeurent le fait de Calédoniens d'origine européenne ou asiatique, les jeunes Kanak se cantonnant au salariat. C'est ainsi que sur les 140 stagiaires rentrés en Nouvelle-Calédonie en février 1995, seuls trois avaient acquis une formation de travailleurs indépendants. C'est là une conséquence de l'absence de toute filière de direction d'entreprise ou de gestion du personnel dans l'Opération quatre cents cadres, alors que de telles compétences ne seraient pas inutiles aux entreprises calédoniennes dans lesquelles les rapports de la hiérarchie du travail se compliquent de problèmes liés aux relations inter-ethniques et qui doivent, dans le même temps, faire face à la politisation des syndicats ouvriers et patronaux locaux ¹².

11. Selon FREYSS (1995 : 303) un rééquilibrage effectif du salariat nécessiterait que plus de 10 500 Kanak accèdent à des emplois dans les professions supérieures et moyennes, ce qui est irréalisable compte tenu de la taille actuelle de la population.

12. Les deux principaux syndicats du pays, l'Union des syndicats des travailleurs kanak et exploités (ou U.S.T.K.E.) et l'Union des syndicats ouvriers des entreprises de Nouvelle-Calédonie (ou U.S.O.E.N.C.), se rattachent à la mouvance indépendantiste ; la Fédération des petites et moyennes entreprises se refuse à tout contact avec l'U.S.T.K.E.

Où trouver de nouveaux candidats ?

L'Opération quatre cents cadres prendra fin avec la période de transition de dix années conduisant au scrutin d'autodétermination de 1998, les dernières promotions de stagiaires devant alors rentrer sur le Territoire en 2001. Toutefois, si une solution consensuelle intervenait entre l'État, le F.L.N.K.S. et le R.P.C.R., entraînant la prolongation de la période de transition, il est probable que l'opération serait reconduite afin de former une nouvelle génération de cadres. L'évocation d'une telle hypothèse par les élus calédoniens lors du Comité de suivi des Accords de Matignon en mars 1996 constitue un véritable satisfecit pour l'opération, de même qu'elle traduit la volonté de favoriser l'émergence de cadres calédoniens venant en remplacement des cadres métropolitains ; pour les indépendantistes, cette option correspond également à un objectif de réduction des flux migratoires en provenance de la métropole.

Si elle était prise, la décision de former des cadres supplémentaires risquerait toutefois de se heurter à un obstacle de taille : en effet, pour les six premières promotions, il n'a été retenu en moyenne qu'un dossier sur dix ¹³ et, aux dires de la Mission formation ¹⁴, il devient de plus en plus difficile d'identifier des postulants, le nombre de dossiers examinés diminuant constamment. Cette raréfaction des stagiaires potentiels renvoie, bien évidemment, aux effectifs de la population territoriale comme à la scolarisation des populations mélanésiennes et à ses résultats ; désormais, les candidatures les plus intéressantes se font rares, et le vivier des bacheliers mélanésiens âgés de 25 à 40 ans s'étant tari, la Mission formation sélectionne des candidats de plus en plus jeunes.

Le faible taux de réussite des Kanak au baccalauréat amène à craindre que les effectifs disponibles et à venir ne puissent couvrir une reconduction de l'opération de formation. Les conditions socio-économiques difficiles qui sont habituellement le lot des jeunes Mélanésiens et de leurs familles, ainsi que l'absence de soutien et d'encadrement parental en matière scolaire, sont souvent désignés comme étant les principales causes de l'échec scolaire qui touche cette composante de la population : pour y remédier, un juvénat lycéen s'est mis en place à Nouméa, qui se donne pour objectif d'accueillir en internat les meilleurs élèves de la Province nord et de celle des îles. La Mission quatre cents cadres a alors décidé d'étendre ce modèle à des jeunes Calédoniens poursuivant leurs études en France métropolitaine, ce qui permettra peut-être à certains d'entre eux, une fois nantis du diplôme sanctionnant la fin des études secondaires, de faire partie d'une

13. Soit 248 sur les 2 500 examinés pour les six premières promotions.

14. MM. Garcia et Greco, comm. pers.

nouvelle Opération quatre cents cadres. Sélectionnés au niveau des classes de troisième et de seconde, les élèves sont envoyés en métropole pour être préparés aux baccalauréats qui donnent accès aux concours d'entrée aux grandes écoles et aux diplômes d'ingénieurs. La structure d'accueil retenue pour leur juvénat est le Lycée militaire de Saint-Cyr, choix qui est loin d'être anodin. En effet, l'encadrement des jeunes Calédoniens poursuivant leurs études en France constitue jusqu'ici une faiblesse du dispositif des quatre cents cadres à laquelle certains étudiants ont tenté spontanément de répondre en se regroupant et en s'épaulant. La réunion récente des anciens stagiaires en une association relevant du statut de la loi de 1901 répond à un souci similaire : bien que la Mission formation continue de solliciter les employeurs afin de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés fraîchement émoulus, ce réseau des anciens pourrait être appelé à jouer en ce domaine un rôle important.

La formation d'une élite mélanésienne en un temps accéléré, qui est l'une des réformes entreprises dans le cadre des Accords de Matignon, vise à pallier le problème de fond constitué par l'échec scolaire des élèves kanak. Dans ce domaine, les renouvellements culturels, les tentatives de prise en compte par l'éducation nationale de la dimension culturelle dans l'apprentissage scolaire, de même que le mouvement pour une école mélanésienne alternative qu'a connu durant quelques années le territoire ont oscillé entre l'adaptation de l'école à certains traits comportementaux des élèves mélanésiens et une insertion plus poussée des Kanak au sein de l'économie et de la structure socio-économique du territoire. Le mouvement des écoles populaires kanak a montré les limites et le caractère illusoire de dispositions uniquement orientées par des schémas culturels ; en revanche, la constitution accélérée d'une élite kanak — et donc la meilleure intégration des populations mélanésiennes à l'ensemble néo-calédonien — peut permettre de contourner les données actuelles de l'échec scolaire des élèves mélanésiens et interrompre son apparente fatalité.

Gilbert DAVID, Dominique GUILLAUD, Charles WASHETINE

Nouméa, décembre 1996

RÉFÉRENCES

- ARRÉGHINI, L. ; WANIEZ, P. (1993) — *La Nouvelle-Calédonie au tournant des années 1990. Un état des lieux*. Reclus-La Documentation Française / ORSTOM, Paris, 235 p.

- FREYSS, J. (1995) — *Économie assistée et changement social en Nouvelle-Calédonie*. P.U.F., coll. Tiers-Monde-IEDES, Paris, 452 p.
- KOHLER, J.-M. ; PILLON, P. (1982) — *Adapter l'école ou réorienter le projet social ? Le problème d'un enseignement spécifique pour les Mélanésiens*. Col. Le Sillon d'Igname, Nouméa, Institut Culturel Mélanésien, 92 p.
- KOHLER, J.-M. ; WACQUANT, L. (1985) — *L'école inégale. Eléments pour une sociologie de l'école en Nouvelle-Calédonie*. Nouméa, Institut culturel mélanésien, 212 p.
- MISSION FORMATION (1991) — *Objectifs cadres n°5*, Haut-Commissariat en Nouvelle-Calédonie, Mission formation, 4 p.
- MISSION FORMATION (1995) — *Objectifs cadres n°14*, Haut-Commissariat en Nouvelle-Calédonie, Mission formation, 8 p.
- VICE-RECTORAT (1990) — *L'année scolaire 1990 en Nouvelle-Calédonie, dossier II : l'action éducative, orientations et perspectives ; éléments d'une politique de réussite scolaire et de développement de l'école*. Nouméa, s.p.
- WASHETINE, Ch. (1991) — *Les Kanak dans l'espace scolaire calédonien. L'itinéraire d'une minorité : le cas des bacheliers*. Mém. de D.E.A., Univ. de Bordeaux III, 74 p.



Fillettes. Le système éducatif en place en Nouvelle-Calédonie pénalise lourdement les élèves kanak, progressivement éliminés avant terme du cursus scolaire, et dont seule une faible part obtient le baccalauréat. (P. Pillon).

Deux jeunes dans le squat de Nouville. Devant la quasi-absence de cadres mélanésiens, conséquence d'une scolarité défailante, l'État a institué un dispositif visant à former dans de brefs délais 400 cadres originaires du territoire, en offrant à d'anciens bacheliers l'opportunité de reprendre des études supérieures. Les bacheliers kanak étant peu nombreux, cette opération est confrontée à la difficulté d'identifier de nouveaux candidats. (D. Dussy).



SOCIÉTÉ DES OCÉANISTES - ORSTOM

Sous la direction de

Gilbert David

Dominique Guillaud

Patrick Pillon

La Nouvelle-Calédonie à la croisée des chemins



LA NOUVELLE-CALÉDONIE
À LA CROISÉE
DES CHEMINS :
1989-1997

sous la direction de
Gilbert DAVID, Dominique GUILLAUD, Patrick PILLON

SOCIÉTÉ DES OCÉANISTES
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

*Ouvrage honoré d'une subvention
du Comité « Études des Sociétés Kanak »*

*L'ORSTOM est devenu en 1999
l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)*



**Institut de recherche
pour le développement**